



Syndicat des Eaux
Barousse Comminges
Save

COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU SYNDICAL

Date : 20 juin 2016

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Bureau Syndical

Ordre du jour :

- Admission en non valeur budget eau
- Subvention 2016 association socio culturelle du Syndicat
- Contribution 2016 Syndicat Mixte Maison des Sources
- Remplacement Ø 150 fonte Montbernard - L'Isle en Dodon - 2^{ème} tranche : signature du marché
- Remplacement Ø 80 fonte Nénigan - Monbardon : signature du marché
- Remplacement Ø 60 fonte « Bourdicot » Samatan : signature du marché
- Extensions des réseaux d'assainissement EU 2016 : signature du marché
- Location pelle à pneus à l'année : signature du marché
- Régularisation aide à la performance épuratoire
- Assainissement collectif : Appel à projets Agence de l'Eau Adour Garonne
- Réalisation des schémas directeurs d'assainissement collectif : demande de subventions
- « Opération SIG (Système d'Information Géographique) » : demande de subventions
- Assainissement collectif : demande d'inscription de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Alimentation en eau potable : demande d'inscription de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Périmètre de protection immédiat captage des puits de Saint Martory : acquisition parcelle
- Rétrocession réseaux eau potable Lotissement de l'Espinette à Martres Tolosane
- Lancement procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour la protection de la source de St Vidian à Martres Tolosane
- Zonages assainissement Marignac Laspeyres et Castillon Savès
- Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif et rapports annuels des délégataires pour l'année 2015
- Emplois d'été
- Création de postes pour avancements de grade
- Tableau des emplois
- Renouvellement d'un contrat d'agent non titulaire
- Compte rendu des délégations du Président

Approbation du compte rendu du bureau du 29 février 2016.

La matinée a été consacrée à la visite des travaux de la station d'épuration de Gourdan Polignan récemment terminée.

Le Président débute la séance en indiquant que 25 questions sont à l'ordre du jour de ce bureau avec notamment l'appel à projets réseaux d'eau potable de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (enveloppe de 20 millions d'euros de subvention pour le bassin Adour Garonne). Le Syndicat des Eaux a été retenu pour la totalité des travaux présentés pour un montant de 6 millions d'euros subventionnés à hauteur de 3 millions d'euros. Le Président remercie les services pour le travail accompli et précise que le Syndicat est la collectivité qui a obtenu le maximum de subventions dans le cadre de l'appel à projets Agence de l'Eau Adour Garonne.

Il sera également fait état de l'appel à projets pour les réductions des pollutions domestiques de l'Agence de l'Eau Adour Garonne dont les dossiers sont à déposer avant le 30 juin 2016.

Une présentation sera également faite sur les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics qui ont été validés ce jour par la Commission Consultative des Services Publics Locaux et devront être approuvés par le comité syndical de fin d'année.

En dernier lieu, il sera examiné les dossiers à présenter au Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

1) Admission en non valeur budget eau (*Jean Yves DUCLOS*)

Il est proposé d'admettre en non valeurs les recettes suivantes :

- Budget eau : 21 pièces pour un montant de 1 489,98 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

2) Subvention 2016 association socio culturelle du Syndicat (*Jean Yves DUCLOS*)

Il est précisé que cette subvention concerne 125 agents du Syndicat des Eaux, de la SEM PSP et de la SPL-EBCS et 10 agents du Syndicat Mixte de la Maison des Sources.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

3) Contribution 2016 Syndicat Mixte Maison des Sources (*Jean Yves DUCLOS*)

La contribution 2016 est égale à celle de 2015 et s'élève donc à 152 000 euros.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

4) Remplacement Ø 150 fonte Montbernard - L'Isle en Dodon - 2^{ème} tranche : signature du marché (*Thierry IDRAC*)

Le Groupement d'Entreprises LAURIERE / COUSIN PRADERE a été retenu pour un montant de 425 105,00 euros HT (estimation des travaux : 550 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

5) Remplacement Ø 80 fonte Nénigan - Monbardon : signature du marché (Thierry IDRAC)

Etant donné que le cahier des charges n'est pas assez précis, le marché n'est pas attribué et est classé sans suite et sera relancé par le bureau d'études.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

6) Remplacement Ø 60 fonte « Bourdicot » Samatan : signature du marché (Thierry IDRAC)

L'Entreprise SNAACCHINI a été retenue pour un montant de 72 522,00 euros HT (estimation des travaux : 90 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

7) Extensions des réseaux d'assainissement EU 2016 : signature du marché (Mélanie CABANEL)

L'Entreprise SNAACCHINI a été retenue pour un montant maximum de 80 000,00 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

8) Location pelle à pneus à l'année : signature du marché (Jean Philippe MANENT)

L'Entreprise CFE a été retenue pour un montant de 37 584,00 euros HT annuels.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

9) Régularisation aide à la performance épuratoire (Jean Yves DUCLOS)

L'Agence de l'Eau Adour Garonne a versé par erreur au Syndicat des Eaux l'aide à la performance épuratoire des stations d'épuration de Pujaudran et Saux Pomarède.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

10) Assainissement collectif : Appel à projets Agence de l'Eau Adour Garonne (Sandrine BOISARD)

L'Agence de l'Eau Adour Garonne a lancé un appel à projets pour les réductions des pollutions domestiques.

Les taux d'aide sont :

- 80 % pour les études,
- pour les travaux, de 60 % pour les communes urbaines et 70 % pour les communes rurales.

Dans le cadre de cet appel à projets, le Syndicat des Eaux sollicite donc une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour les opérations suivantes :

- études sur la réalisation des schémas directeurs d'assainissement pour un montant total de 1 037 000,00 euros HT
- travaux de réhabilitation de 6 stations d'épuration pour un montant total de 1 661 640 euros HT.

Les dossiers doivent être déposés avant le 30 juin 2016.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**11) Réalisation des schémas directeurs d'assainissement collectif : demande de subventions
(Mélanie CABANEL)**

Le montant global de l'opération s'élève à 731 000 euros HT et est éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 70 % et des Conseils Départementaux.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**12) « Opération SIG (Système d'Information Géographique) » : demande de subventions
(David BAQUE)**

Cette opération est éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et des Conseils Départementaux.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

13) Assainissement collectif : demande d'inscription de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Jean Yves DUCLOS)

Cette inscription concerne les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de Beauchalot pour un montant total de 67 000 € HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

14) Alimentation en eau potable : demande d'inscription de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Jean Yves DUCLOS)

Cette inscription concerne la 2^{ème} tranche des travaux de renouvellement du réseau eau potable sur les communes de Nénigan/Puymaurin et Montesquieu Guittaut/L'Isle en Dodon pour un montant total de 1 050 000 € HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**15) Périmètre de protection immédiat captage des puits de Saint Martory : acquisition parcelle
(Marie Hélène LONGEAUX)**

Il s'agit de l'acquisition de la parcelle d'emprise du périmètre de protection immédiat du captage de St Martory pour un euro. Il est précisé que le transformateur situé sur cette parcelle reste la propriété du Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne et de ERDF afin qu'ils puissent l'exploiter.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**16) Rétrocession réseaux eau potable Lotissement de l'Espinette à Martres Tolosane
(Vincent ANDRIEUX)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

17) Lancement procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour la protection de la source de St Vidian à Martres Tolosane (Sandrine BOISARD)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

18) Zonages assainissement Marignac Laspeyres et Castillon Savès (Sandrine BOISARD)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité ces propositions.

19) Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif et rapports annuels des délégués pour l'année 2015 (Thomas HASSON)

Ces rapports ont été présentés en Commission Consultative des Services Publics Locaux, qui a donné un avis favorable. Ils devront être approuvés par les membres du comité syndical qui aura lieu en fin d'année.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

20) Emplois d'été (Sylvaine MICHEL MARTINEZ)

Les emplois d'été sont réservés aux enfants du personnel sur une période de 15 jours. L'ensemble des emplois d'été représente un équivalent temps plein sur un an.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

21) Création de postes pour avancements de grade (Sylvaine MICHEL MARTINEZ)

Il s'agit d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe, un poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe et de trois postes d'Agents de Maîtrise. Il est précisé que 7 avancements de grade dans le privé ont également été effectués.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

22) Tableau des emplois (Sylvaine MICHEL MARTINEZ)

Il s'agit de la suppression de postes vacants non utilisés par la collectivité (deux postes d'Adjoints Techniques de 1^{ère} classe, quatre postes d'Adjoints Techniques Principaux de 2^{ème} classe, trois postes d'Agent de Maîtrise, cinq postes d'Agents de Maîtrise Principaux, un poste de Technicien Principal de 1^{ère} classe et un poste d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

23) Renouvellement d'un contrat d'agent non titulaire (Sylvaine MICHEL MARTINEZ)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

24) Compte rendu des délégations du Président (*Jean Yves DUCLOS*)

Monsieur le Président rappelle les décisions prises depuis le dernier bureau :

- souscription auprès de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées d'un emprunt de 300 000 euros pour la réalisation des investissements budget assainissement,
- souscription auprès de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées d'un emprunt de 200 000 euros pour la réalisation des investissements budget eau.

25) Questions diverses

Une question est posée sur la qualité de l'eau à Ferrère. Il est répondu qu'un traçage doit être réalisé pour le mois d'août sur les puits F1 et F2 pour savoir si le puits F3 est interconnecté.

A la question sur la commercialisation de l'eau en bouteille, il est répondu que l'on continue à effectuer des analyses avec la recherche d'un partenaire privé pour la reprise d'activité.

La séance est levée.